

RAPPORT D'ACTIVITÉ
TÄTIGKEITSBERICHT

2021

| | |
|----------------------------|--|
| COMITÉ | M. Charles Ridoré, Président Mme Vlasta Diongue Mme Piedad Cortes-Monroy Mme Teresa Kaenel (jusqu'à juin 2021) M. César Murangira (jusqu'à juin 2021) Mme Caroline Delmulle (depuis juin 2021) M. Daniel Kaenel (depuis juin 2021) M. Alain Wampach M. Lionello Zanatta, Directeur |
| INTERVENANT-E-S | M. Lionello Zanatta, Directeur Mme Gaëlle Kolly Mme Giovanna Fazzari Mme Béatrice Kaenel (depuis le 01.12.2021) M. Daniel Waldispühl M. Mathieu Kilcher (depuis le 01.04.2021) |
| COL. ADMINISTRATIVE | Mme Saskia Paiva |
| SAISIE COMPTABLE | CIS Centre d'intégration socioprofessionnelle Fribourg |
| VÉRIFICATRICES | Mme Jocelyne Moret Mme Laure Clément |
| CONTACT | M. Lionello Zanatta - 079 703 36 57 |
| ADRESSE | Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg |
| INFORMATION | www.ex-expression.ch - info@ex-expression.ch |
| PERMANENCE TEL. | 0848 08 08 08 (tarif réduit, Fr.0.04/min.) |
| LIEU D'ACCUEIL | Route de la Vignettaz 48 1700 Fribourg |

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Le mot du président

Dès le mois de janvier 2021, les informations en provenance du Conseil fédéral nous laissaient pressentir que la nouvelle année, Covid oblige, s'annonçait de nouveau comme une année perturbée. De fait, les premières séances de comité de l'année, de même que l'assemblée générale ont dû se tenir par visioconférence. Pourtant, l'année s'est révélée intense sous l'angle des activités, comme en témoignent les statistiques des séances menées par nos intervenant-e-s en 2021 avec les auteur-e-s de violence domestiques : 804 séances au total, contre 602 en 2020, soit 33% d'augmentation.

Un élément essentiel pour expliquer cette augmentation : la montée en puissance du Mandat de prestation qui lie désormais les institutions du système pénal fribourgeois et EX-expression pour le travail de prévention de la violence domestique suite aux lois d'application de la Convention d'Istanbul entrée en vigueur en Suisse le 1^{er} avril 2018. Suite à l'activation du Mandat de prestation, le nombre d'astreints dépasse désormais le nombre de volontaires pris en charge par les intervenant-e-s d'EX-expression dans le travail de prévention et d'accompagnement des auteur-e-s de violence domestique.

Nous avons continué également à développer notre offre de développement socio-thérapeutique de l'accompagnement des parents auteurs de violences envers leurs propres enfants. Un financement unique de la Chaîne du Bonheur a permis de donner un élan substantiel à ce volet de nos activités. En automne 2021, notre campagne de sensibilisation : « **Ma violence, ma famille, j'en parle** » a cherché à donner une visibilité renforcée à cet aspect de la violence domestique. Un travail que nous avons entrepris de mieux structurer en vue d'une efficacité renforcée.

Il va de soi que cette augmentation du nombre de personnes prises en charge par EX-expression s'est traduite - et continuera à le faire - par une augmentation de nos capacités d'intervention, en termes d'intervenant-e-s et aussi sous l'angle administratif en vue de mieux appuyer le travail socio-thérapeutique et l'accueil-accompagnement de notre public-cible.

Au cours de l'année écoulées, deux membres du comité nous ont quittés : Madame Teresa Känel et Monsieur César Murangira. A fait son entrée dans le comité Monsieur Daniel Känel. Merci à chacune et à chacun pour son engagement. Nous invitons les personnes intéressées par notre travail et désireuses de nous rejoindre soit au comité, soit comme membres de l'association, de prendre contact avec nous.

Au nom du comité et de la Direction, j'adresse de vifs remerciements aux institutions et aux personnes qui contribuent d'une manière ou d'une autre à nous permettre de mener à bien notre mission. Je pense en particulier à l'Etat de Fribourg qui nous accorde sa confiance via le Mandat de prestation, à la Direction de la santé et des affaires sociales, à la Loterie romande et à la Chaîne du Bonheur. Merci également aux membres de l'association, aux membres du comité, aux membres de l'organe de révision ; aux membres des organisations et institutions de notre réseau professionnel ; à nos collaboratrices et collaborateurs. Un merci chaleureux au Directeur, Monsieur Lionello Zanatta, toujours soucieux de la bonne marche, du rayonnement et du développement de notre association.

Charles Ridoré

Président, mars 2022

Worte des Präsidenten

Bereits im Januar 2021 ließen uns die Informationen aus dem Bundesrat ahnen, dass das neue Jahr - Covid zwingt uns dazu - wieder ein Störungsjahr werden würde. In der Tat mussten die ersten Komitee Sitzungen des Jahres sowie die Generalversammlung per Videokonferenz stattfinden. Dennoch war es ein intensives Jahr mit vielen Aktivitäten, wie es die Statistik der Sitzungen zeigt, die unsere Begleiter/innen bei Tätern häuslicher Gewalt im Jahr 2021 durchgeführt haben: Insgesamt 804 Sitzungen gegenüber 602 im Jahr 2020, was einem Anstieg von 33% entspricht.

Ein wesentliches Element zur Erklärung dieses Anstiegs: die Zunahme des Leistungsauftrags, der nunmehr die Institutionen des Freiburger Justizsystems und EX-pression für die Arbeit zur Prävention von häuslicher Gewalt infolge der Umsetzungsgesetze der Istanbul-Konvention, die in der Schweiz am 1. April 2018 in Kraft getreten ist, verbindet. Infolge der Einführung des Leistungsauftrags übersteigt die Zahl der verpflichteten Personen nun die Zahl der Freiwilligen, die von den Begleiterinnen und Begleiter von EX-pression bei der Arbeit zur Prävention und Begleitung von Tätern häuslicher Gewalt betreut werden.

Wir haben auch unser Angebot zur sozialtherapeutischen Entwicklung der Begleitung von Eltern, die Gewalt gegen ihre eigenen Kinder ausüben, weiterentwickelt. Dank einer einmaligen Finanzierung durch die Glückskette konnte dieser Teil unserer Aktivitäten einen substanziellen Impuls erhalten. Unsere Sensibilisierungskampagne "Meine Gewalt, meine Familie, ich spreche darüber" im Herbst 2021 sollte die Sichtbarkeit dieses Aspekts der häuslichen Gewalt verbessern. Diese Arbeit soll nun besser strukturiert werden, um ihre Wirksamkeit zu erhöhen.

Es versteht sich von selbst, dass diese Zunahme der Anzahl der von EX-pression betreuten Personen zu einer Erhöhung unserer Interventionskapazitäten geführt hat - und dies auch weiterhin tun wird -, und zwar sowohl in Bezug auf die sozialtherapeutischen Begleiterinnen Begleiter als auch in administrativer Hinsicht, um die Arbeit der Sozialtherapeutinnen und -therapeuten und die Aufnahme und Begleitung unserer Zielgruppe besser unterstützen zu können.

Im Laufe des vergangenen Jahres haben uns zwei Komitee-Mitglieder verlassen: Frau Teresa Känel und Herr César Murangira. Neu in den Vorstand eingetreten ist Herr Daniel Känel. Wir danken allen für ihr Engagement. Wir laden Personen, die sich für unsere Arbeit interessieren und sich uns entweder im Vorstand oder als Vereinsmitglieder anschließen möchten, dazu ein, mit uns Kontakt aufzunehmen.

Im Namen des Vorstands und der Direktion richte ich meinen herzlichen Dank an die Institutionen und Personen, die auf die eine oder andere Weise dazu beitragen, dass wir unsere Mission erfolgreich durchführen können. Ich denke dabei insbesondere an den Staat Freiburg, der uns über den Leistungsauftrag sein Vertrauen schenkt, an die Direktion für Gesundheit und Soziales, an die Loterie Romande und an die Glückskette. Danke auch den Vereinsmitgliedern, den Komiteemitgliedern, den Personen der Revisionsstelle, den Mitgliedern der Organisationen und Institutionen unseres professionellen Netzwerks, unseren Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern. Ein herzliches Dankeschön an den Direktor, Herrn Lionello Zanatta, der stets um den guten Lauf, die Ausstrahlung und die Entwicklung unseres Vereins bemüht ist.

Charles Ridoré

Präsident, März 2022

Nos activités

Plusieurs faits marquants ont conditionné l'année 2021. La collaboration avec l'Etat s'est vue nettement développée sous l'angle de la justice. Cette collaboration avec la justice a aussi impliqué un volume de travail beaucoup plus conséquent. Nous avons en effet atteint un volume de prestations et de travail jamais connu auparavant et l'effort pour garantir un apport de qualité en respectant nos engagements à été considérable. L'indicateur est clair : en deux ans EX-expression a pratiquement doublé l'ensemble du volume des prestations organisées.

Certes l'impact de la pandémie a marqué en profondeur les familles et les effets en termes d'insécurité et confrontation dans les relations familiales est une possible explication à un recours plus marqué à nos services. Néanmoins la cause principale de l'augmentation spectaculaire qui nous semble le plus tangible et vérifiable vient certainement de l'application de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) et l'application de la relative loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence.

Dans ce contexte l'Etat est amené à appliquer un certain nombre de mesure en protection des victimes et à mettre en œuvre l'intervention de programme de préventions pour les auteur-e-s. C'est dans ce contexte que la reconnaissance et la collaboration avec EX-expression s'est concrétisée par le Mandat de prestation dont la première signature et application a été réalisée en 2021. Ce mandat a concerné toutes les prestations astreintes régies par des décisions judiciaires. C'est une étape importante pour EX-expression qui a été franchie, elle implique à la fois une reconnaissance concrète de la qualité de nos prestations mais également une assise dans l'intervention auprès des auteur-e-s de comportements violents.

A cette nouvelle réalité il s'est ajouté un devoir pour les personnes expulsées par la police cantonale à suivre trois entretiens obligatoires à EX-expression ceci dans le cadre de la procédure en cas d'expulsion immédiate du logement (art. 6 al. 6 LACC). La mise en œuvre de ces nouveaux entretiens obligatoires en provenance de la police a généré un volume particulièrement important avec près de 70 personnes qui nous ont été adressées dans l'ensemble de l'année. Quant à l'offre en elle-même, après cette première année, nous tirons un bilan très positif tant sur le plan de la collaboration avec la police cantonale que sur le plan des effets et l'impact auprès des personnes. Cette offre implique une intervention en période de crise à la suite de faits de violence, une prestation délicate et importante en termes de prévention de la première heure. Elle permet de poser un regard rapide et direct à l'aide de professionnels sur la crise de violence et poser des jalons importants en termes de questionnements et possibles remises en question des comportements adoptés.

L'ensemble des nouvelles lois, mesures, ordonnances d'application ont été complétées par des nouvelles collaborations et partenariats avec notamment l'ensemble des justices de paix et dans un future proche les tribunaux d'arrondissement du canton. Le nombre de mandants sous forme de décision d'astreinte à un suivi à EX-expression s'est vu ainsi amélioré et complété, permettant une plus complète réponse coordonnée du dispositif judiciaire et préventif en place développé depuis désormais 10 ans.

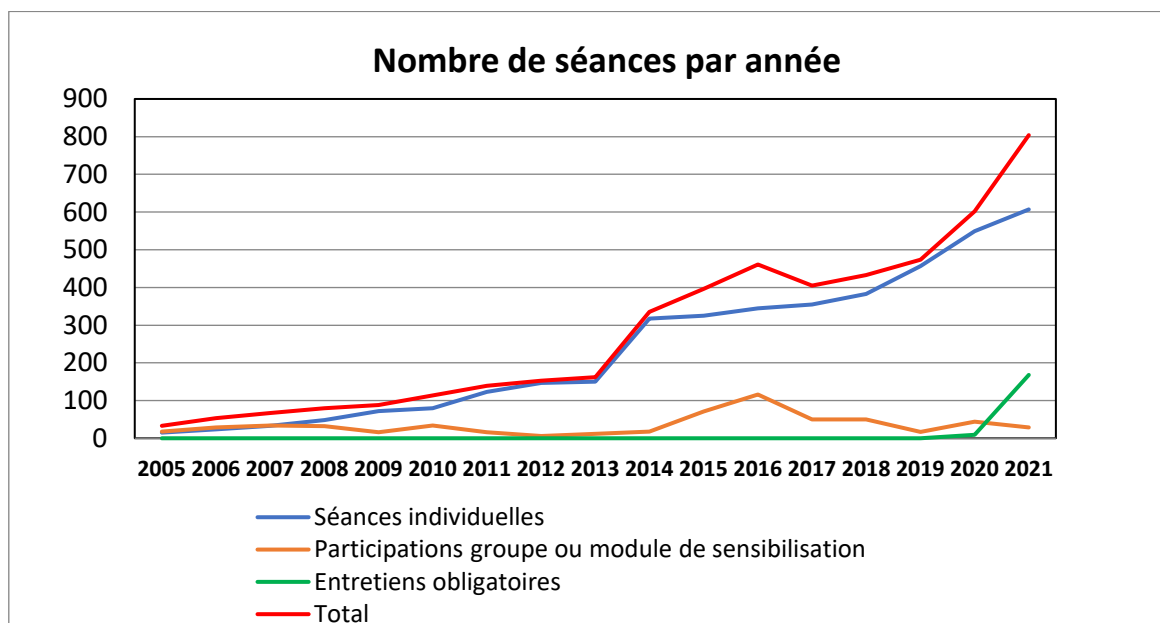
Dans l'ensemble, pour notre association nous assistons à une progressive mais rapide évolution qui a impliqué non seulement un investissement en moyens, locaux et personnel, mais également un changement d'identité première de par la proportion de prestations et de fonctionnement désormais clairement dominé par des mandat judiciaires. EX-expression est dorénavant une structure caractérisée par une étroite collaboration avec l'appareil de justice et opère ainsi principalement dans une dynamique d'apport thérapeutique imposée. Si ce

constat traduit d'une part une intervention étatique plus structurée et coordonnée pour la prise en charge des auteur-e-s de violence avec un organisme spécialisé comme EX-expression, d'autre part il implique pour nous aussi un questionnement sur le nécessaire maintien d'un apport plus préventif sur base volontaire. Nous pensons que l'effort favorisant l'utilisation d'EX-expression pour l'intervention envers les auteur-e-s motivés d'eux-mêmes doit être maintenu. L'expérience depuis 2004 nous a montré qu'anticiper l'intervention auprès des personnes concernées par des comportements de violence est non seulement une réponse à un besoin sociétal confirmé, mais également une nécessité première pour éviter le plus possible une ultérieure aggravation de la violence qui génère par la suite l'intervention de la justice. Un véritable travail pour enrayer la violence ne peut pas se limiter à une intervention thérapeutique seulement lors des faits juridiquement répréhensibles ou avec récidive.

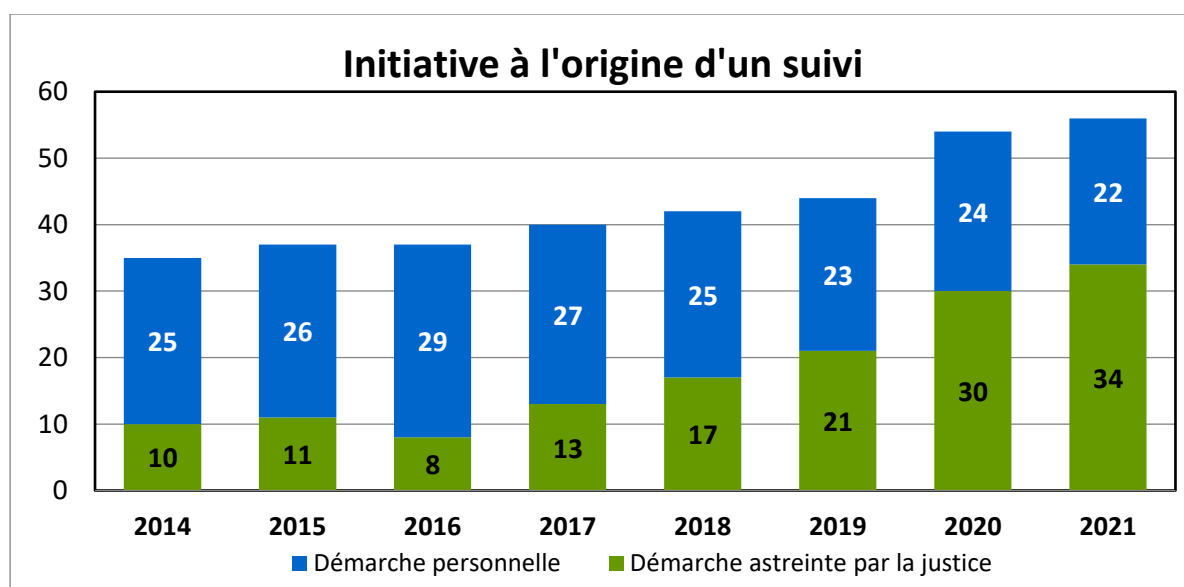
Enfin pour ce 2021, nous avons pu réouvrir le groupe thérapeutique après la longue contrainte sanitaire ce qui a dynamisé l'offre thérapeutique et permis un nouvel élan thématique pour certains auteurs. De même, une nouvelle prestation a pu prendre forme comme souhaité dans les objectifs annuels : l'offre parentale. Nous voulions développer davantage l'accompagnement des parents en interactions parent-enfants sous une optique de gestion de l'agressivité et de la violence. Pour ce faire nous avons pu bénéficier d'une aide financière de la Chaine du Bonheur pour ce projet spécifique. Une formation avec des collègues de Florence a pu être mise en place dans ce sens et nous avons pu nous appuyer sur notre expérience déjà cumulée ainsi que d'autres apports venant d'Allemagne. L'ensemble du projet avec le manuel interne relatif est opérationnel en 2022 grâce à un précieux travail de mise en forme, mais un premier effort de divulgation aux professionnel-le-s et la population a été fait déjà en 2021 avec une campagne de sensibilisation.

Données statistiques

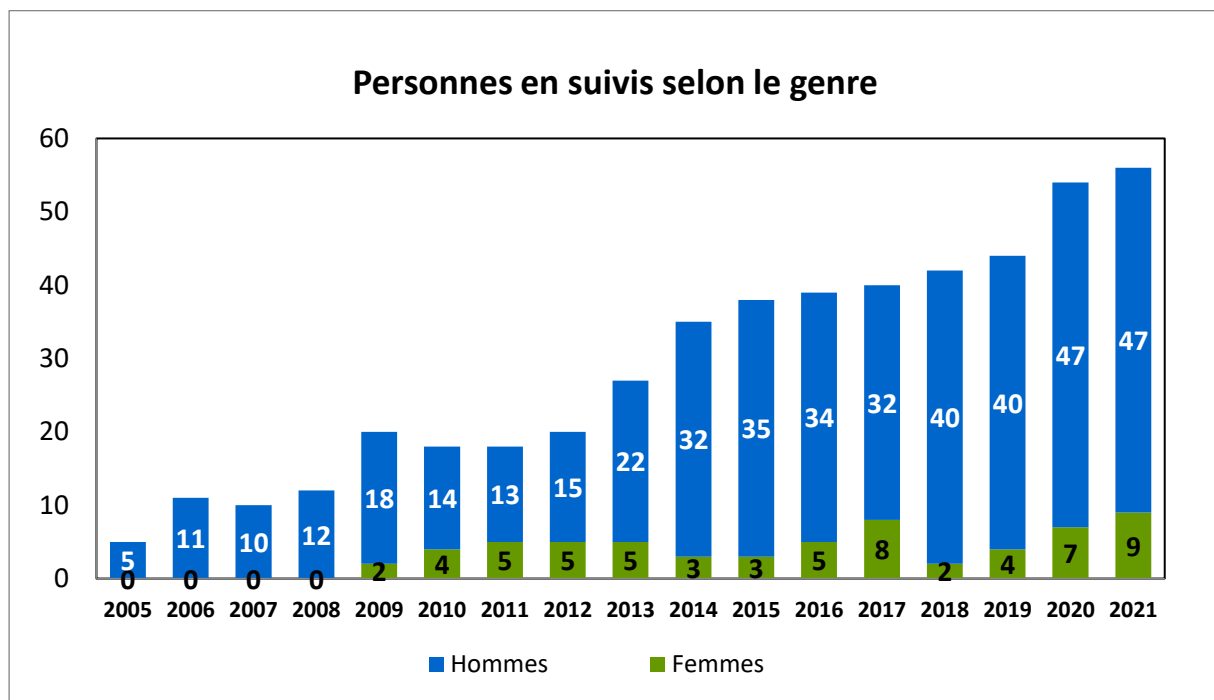
En 2021, nous avons enregistré au total 804 séances, toutes séances confondues. Ce qui représente une augmentation de 33% par rapport à l'année passée. Parmi ces séances, on peut compter 607 réalisées en séance individuelle, 29 en activité groupale ou en séance module et 168 entretiens obligatoire suite à une expulsion de domicile prononcée par la police cantonale.



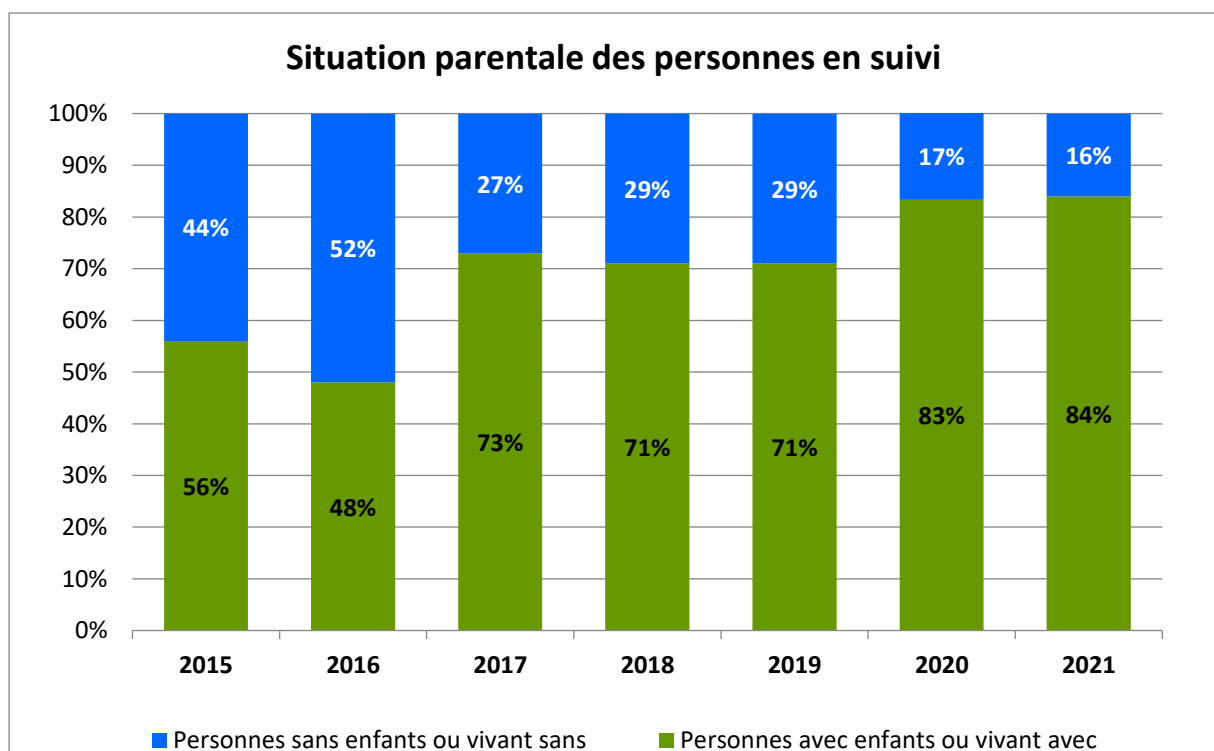
Au regard des suivis par nos programmes, à savoir sans compter les entretiens obligatoires, nous enregistrons 56 démarches entraînant un suivi (incluant celles débutées l'année précédente). Parmi ces démarches, 34 sont à l'origine d'une démarche astreinte par la justice et 22 sont d'une démarche personnelle, soit une équivalence et majorité de 60% de démarches astreintes contre 40% de démarches personnelles. Cette tendance qui a débuté déjà l'année précédente confirme que l'activité et l'orientation d'EX-pression concerne désormais majoritairement une logique judiciaire.



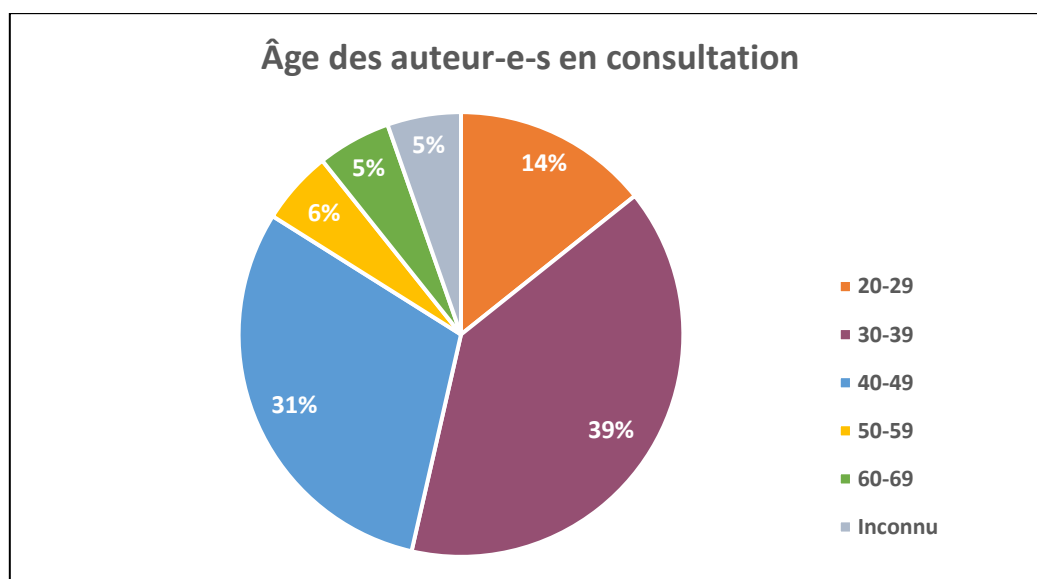
En catégorisant les personnes en accompagnement selon le genre, bien que le nombre de femme est en augmentation, les hommes restent la majorité dominante.



La proportion de parents ou auteur-e-s jouant un rôle parental reste très marquant parmi la population que nous côtoyons. Cette prédominance de la parentalité confirme encore une fois notre choix de mieux développer l'accompagnement des interactions parent-enfants sous une optique de gestion de l'agressivité et de la violence. Nous sommes persuadés que notre offre aux parents usant de violence envers les enfants et/ou les parents usant de la violence conjugale a tout son sens et répond à un réel besoin.



Données démographiques :

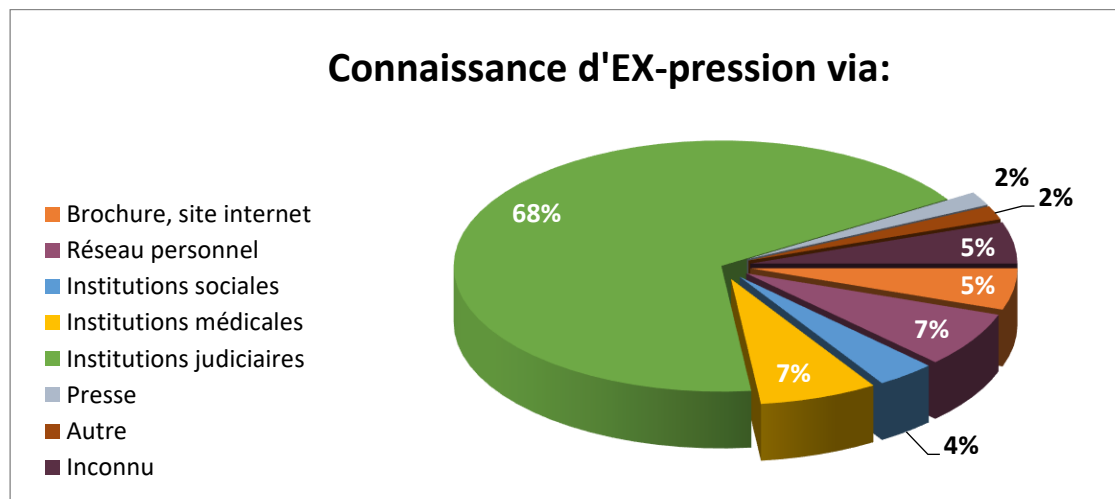


| Moyenne d'âge | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Hommes | 47 | 38 | 35 | 39 | 36 | 35 | 38 | 38 | 38 | 40 |
| Femmes | 38 | 36 | 33 | 41 | 41 | 39 | 38 | 36 | 35 | 39 |

| Nationalité | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Suisse | 69% | 77% | 62% | 58% | 52% | 46% | 48% |
| Étrangère | 31% | 23% | 38% | 42% | 48% | 54% | 38% |
| Inconnu | | | | | | | 14% |

L'importance des recommandations faites aux personnes concernées par la violence par une institution médicale ou sociale ou tierce reste fondamentale à nos yeux. Cette conviction vient de notre constat de la place déterminante de l'impulsion à un changement venant de l'extérieur. Le rôle des professionnel-le-s ainsi que de l'entourage reste souvent fondamental, mais nous constatons une nette baisse des institutions non-judiciaires.

Visibilité et canaux d'entrée :



Sensibilisation et prévention

La campagne de sensibilisation de 2021 a été orientée spécifiquement sur le thème de la violence parentale. Le thème a été abordé avec une notion plus globale de famille pour que l'approche parentale puisse contenir aussi la violence conjugale souvent associée. Une divulgation de clips mouvants dans les écrans publicitaires et dans les transports publics du canton a été le pivot de la campagne.



L'objectif de la campagne a été celui d'informer de l'existence d'une aide thérapeutique pour les parents et une sensibilisation de la population fribourgeoise au thème sous forme d'interrogation personnalisée.

Représentations et collaborations

La collaboration avec Solidarité Femmes et l'Office familial s'est intensifiée permettant l'organisation d'une importante journée de formation commune. Orchestrée autour des présentations des particularités réciproques et un partage des compétences, cette occasion exceptionnelle a été riche en perspectives et l'accroissement des collaborations à venir entre les trois associations.

EX-expression a pu continuer le travail de représentation dans le milieu spécialisé avec intensité et constance. EX-expression peut compter sur un réseau de partenaires et de collaborations performants et nos connaissances dans l'avancement de notre travail d'accompagnement des auteur-e-s ainsi que la connaissance du domaine de la violence domestique sont désormais une expertise reconnue.

Ainsi, nous avons notamment mené activement plusieurs interventions :

Dans le cadre de la **Haute École de Travail Social** de Fribourg nous avons continué à animer une matinée sur la thématique de la violence conjugale en collaboration avec Solidarité Femmes/centre LAVI de Fribourg. Dans ce cadre de « **CAS violence conjugale** » nous avons pu présenter et débattre le travail auprès d'auteur-e-s et victimes avec des étudiants romands.

Des interventions formatives ont été offertes au personnel soignant, par le biais de l'**Hôpital fribourgeois**. Le Centre de formation des soins de l'Hôpital cantonal de Fribourg l'a organisé pour la prise en charge des patients-es victimes de violence conjugale en collaboration avec les partenaires de la Commission cantonale contre la violence conjugale (CVC).

EX-expression a pu encore une fois participer à la conduite d'accompagnement de l'exposition interactive « **Plus fort que la violence** » dont le thème est la violence domestique.

Des intervenants ont pu se rendre au **Centre prévention de l'Ale** de Lausanne pour partager l'expérience d'animation groupale.

Comme depuis des nombreuses années, EX-expression a poursuivi la collaboration avec l'association « Violence que faire ? » pour répondre au **site internet www.violencequefaire.ch**. Nous avons assumé un rôle de prestataire de service comme spécialiste en réponse aux questions des internautes pour les questions relevant des auteur-e-s.

Au niveau des représentations, nous appartenons toujours en tant que membres à l'**Association professionnelle suisse de consultations contre la violence (APSCV)** ainsi qu'à la **société Verband des Sozialtätigen Deutschfreiburgs (VSD)** en lien avec les collègues germanophones du domaine du social.

Notre président a représenté notre association en qualité de **membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale** dont la présidence est assumée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.

Perspectives de terrain

Les perspectives pour l'année 2022 se concentrent essentiellement autour de la stabilisation de notre structure qui, de par sa taille, doit se confronter à une évolution exponentielle des demandes. Si cette évolution est réjouissante en ce qui concerne la fiabilité de notre structure et de l'utilité de sa mission, elle implique aussi des ajustements conséquents pour pouvoir garantir la réactivité et la qualité de nos prestations. La croissance rapide des dernières années offre également des opportunités d'évolution et un challenge de transition progressive d'une « dynamique associative » qui a caractérisé EX-expression depuis 2004 à une logique de fonctionnement plus institutionnelle. Il est question d'identité, mais également de performances et réponses de qualité aux sollicitations.

Un effort plus ciblé reste à faire pour répondre à des demandes volontaires tant sous la forme de sensibilisation que des éventuels ajustements des prestations.

Enfin il n'est pas possible de terminer ce rapport sans souligner que 2021 a été la dernière année de **M. Charles Ridoré** en tant que président de notre association. Depuis sa nomination en mars 2017, l'importance de son engagement en faveur d'EX-expression a marqué le comité et l'ensemble de la structure. Cinq ans de soutien à la tête de l'association, mais aussi une période comme président caractérisée par des événements très importants qui ont marqué l'histoire d'EX-expression comme les années d'impact Covid et la délicate procédure de définition et d'implantation du contrat de Mandat de prestation avec l'Etat de Fribourg. A Charles Ridoré vont tous les remerciements du comité, du Directeur et des intervenant-e-s pour sa conduite et sa paisible bonne humeur.

ASSOCIATION EX-PRESSION – FRIBOURG

RAPPORT DES REVISEURS DES COMPTES

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

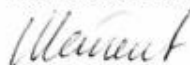
Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association EX-expression, à Fribourg, portant sur l'exercice 2021. Les comptes se soldent par une perte de **Fr. 7'927.27**. Le capital reporté au 31 décembre 2021 est le suivant:

| | | |
|------------------------------------|------------|------------------|
| Capital au 1er janvier 2021 | Fr. | 56'471.95 |
| Résultat de l'exercice 2021 | Fr. | -7'927.27 |
| Capital au 31 décembre 2021 | Fr. | 48'544.68 |

En conclusion de notre rapport, nous certifions que:

- les comptes sont tenus avec soin et exactitude;
- les bilans et comptes de pertes et profits correspondent aux pièces justificatives.

Laure Clément



Jocelyne Moret



Annexe: bilan et comptes de pertes et profits de l'exercice 2021

Fribourg, le 14 mars 2022

Comptes de pertes et profits

| | au 31.12.2021 | Budget 2021 | au 31.12.2020 |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | CHF | CHF | CHF |
| PRODUITS | | | |
| Produits | | | |
| Cotisations membres | 510.00 | 500.00 | 290.00 |
| Facturation aux participants | 17 570.00 | 17 000.00 | 14 680.00 |
| Facturation mandats judiciaires | - | - | 35 108.00 |
| Autres produits | 1 084.75 | 1 500.00 | 739.40 |
| Produits des formations | 512.90 | 1 200.00 | 2 880.00 |
| Produits totaux | 19 677.65 | 20 200.00 | 53 697.40 |
| Mandat de prestation | | | |
| Police cantonale | 33 800.00 | 19 600.00 | |
| Ministère public | 18 253.00 | 48 048.00 | |
| Justice de paix | 29 944.00 | 14 549.00 | |
| SESPP | 35 850.00 | 35 650.00 | |
| BEF / CVC | 2 600.00 | 2 600.00 | |
| Total mandat de prestation | 120 447.00 | 120 447.00 | |
| Dons et subsides | | | |
| Dons divers | 340.00 | 2 000.00 | 652.00 |
| Don Loro | 110 000.00 | 110 000.00 | 175 000.00 |
| Subside DSAS fonds prévention | 30 000.00 | 30 000.00 | 40 000.00 |
| Promotion santé | 6 000.00 | 6 000.00 | 6 000.00 |
| Projet "allophone" | 10 000.00 | 10 000.00 | - |
| Chaîne du bonheur, projet "parents" | 15 320.00 | - | - |
| Total dons et subsides | 171 660.00 | 158 000.00 | 221 652.00 |
| Autres produits | | | |
| Produit des intérêts | 2.68 | - | - |
| Total autres produits | 2.68 | - | - |
| Total des produits | 311 787.33 | 298 647.00 | 275 349.40 |
| CHARGES | | | |
| Prix de revient | | | |
| Indemnisation intervenants/es | 102 717.90 | 91 000.00 | 79 284.00 |
| Rémunération salariés | 119 144.65 | 114 000.00 | 112 732.45 |
| Rémunération projets spécifiques | 9 972.95 | 4 000.00 | 1 836.00 |
| Charges sociales | 39 505.10 | 36 300.00 | 33 874.85 |
| Formation et supervision | 3 299.64 | 5 000.00 | 5 055.00 |
| Campagne prévention | 6 718.15 | 8 000.00 | 14 961.20 |
| Rémunération projet "allophone" | 6 654.25 | 6 000.00 | 3 425.80 |
| Prix de revient total | 288 012.64 | 264 300.00 | 251 169.30 |
| Résultat brut | 23 774.69 | 34 347.00 | 24 180.10 |

Comptes de pertes et profits

| | au 31.12.2021 | Budget 2021 | au 31.12.2020 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| | | CHF | |
| Résultat brut (report) | 23 774.69 | 34 347.00 | 24 180.10 |
| Autres frais | | | |
| Frais d'exploitation | | | |
| Loyer et charges | 19 223.00 | 20 100.00 | 14 083.00 |
| Mobilier et équipement | 1 042.85 | 2 000.00 | - |
| Assurances | 908.50 | 900.00 | 908.50 |
| Total des frais d'exploitation | 21 174.35 | 23 000.00 | 14 991.50 |
| Frais d'administration | | | |
| Matériel bureau et informatique | 1 020.83 | 1 500.00 | 3 862.45 |
| Frais d'animation | 244.40 | 500.00 | 444.95 |
| Téléphone et port | 2 224.88 | 2 200.00 | 2 199.55 |
| Frais de comité | - | 1 000.00 | 721.00 |
| Comptabilité / conseil / révision | 4 016.90 | 3 900.00 | 2 400.00 |
| Autres charges administratives | 1 065.55 | 500.00 | 250.00 |
| Publicité et promotion | 882.60 | 1 200.00 | 490.00 |
| Site internet / maintenance site | 367.60 | 500.00 | 367.58 |
| Total des frais d'administration | 9 822.76 | 11 300.00 | 10 735.53 |
| Frais financiers | | | |
| Intérêts débiteurs, frais, ch. ex. préc. | 73.95 | 100.00 | 20.20 |
| Total des frais financiers | 73.95 | 100.00 | 20.20 |
| Total des autres frais | 31 071.06 | 34 400.00 | 25 747.23 |
| Total des charges | 319 083.70 | 298 700.00 | 276 916.53 |
| Résultat avant amortissement et résultat exceptionnel | -7 296.37 | -53.00 | -1 567.13 |
| Amortissement / rés. Exceptionnel | 630.90 | - | 235.55 |
| Résultat exceptionnel | | | - |
| Résultat | -7 927.27 | -53.00 | -1 802.68 |

Bilan au 31 décembre

| | 2021 | 2020 |
|-----------------------------------|------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| ACTIF | | |
| Actifs circulants | | |
| Caisse | 1 015.35 | 1 020.60 |
| Compte postal | 26 881.15 | 145 930.80 |
| Débiteurs | 27 000.00 | - |
| Compte de régularisation d'actifs | 12 370.50 | 25 983.90 |
| Total actifs circulants | 67 267.00 | 172 935.30 |
| Actifs immobilisés | | |
| Mobilier | 280.00 | 370.00 |
| Matériel informatique | 810.00 | 1.00 |
| Garantie de loyer | 4 050.98 | 2 608.30 |
| Total actifs immobilisés | 5 140.98 | 2 979.30 |
| Total de l'actif | 72 407.98 | 175 914.60 |

| | 2021 | 2020 |
|--|------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| PASSIF | | |
| Fonds étrangers à court terme | | |
| Créanciers et Passifs transitoires | 23 863.30 | 119 442.65 |
| Total fonds étrangers à court terme | 23 863.30 | 119 442.65 |
| Fonds propres | | |
| Capital au 01.01 | 56 471.95 | 58 274.63 |
| Résultat de l'exercice | -7 927.27 | -1 802.68 |
| Total des fonds propres | 48 544.68 | 56 471.95 |
| Total du Passif | 72 407.98 | 175 914.60 |

